



# RÉTABLISSEMENT DE L'APPELLATION « AVIATION ROYALE CANADIENNE »

PAR JOANNA CALDER

Le ministre de la Défense Peter MacKay annonce le rétablissement des appellations traditionnelles Marine royale canadienne, Armée canadienne et Aviation royale canadienne.

Photo : Cpl Dan Bard

CONNECTING WITH OUR HISTORY  
RETOUR À NOS RACINES

« Les désignations traditionnelles des trois éléments des Forces canadiennes seront rétablies : le Commandement maritime portera désormais le nom de Marine royale canadienne, le Commandement de la Force terrestre celui d'Armée canadienne et le Commandement aérien, celui d'Aviation royale canadienne. »

C'est par ces paroles, prononcées le 16 août, que le ministre de la Défense Peter MacKay a confirmé le rétablissement de l'ancienne appellation de l'Aviation royale du Canada reçue le 1<sup>er</sup> avril 1924 – date à laquelle la Force aérienne célèbre son anniversaire encore aujourd'hui.

« En 1968, le gouvernement a adopté la *Loi sur la réorganisation des Forces canadiennes* qui officialisait l'unification de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation [royale] du Canada en un seul service : les Forces canadiennes », a déclaré le ministre MacKay au cours l'annonce faite à Halifax. « Nous avons perdu un élément important de l'héritage militaire du Canada lorsque les trois anciens services ont dû renoncer à leur désignation d'alors. »

« Le rétablissement de ces désignations traditionnelles est une mesure importante qui permet aux militaires d'aujourd'hui de renouer avec la glorieuse histoire et les fières traditions dont ils sont les héritiers à titre de membres des Forces canadiennes. »

Le changement entre en vigueur immédiatement. « Vous pouvez maintenant dire avec fierté que vous êtes membres de l'Aviation royale canadienne », a ajouté le Lieutenant-général (Lgén) André Deschamps, commandant de l'Aviation royale canadienne, en s'adressant à des membres de la Force aérienne.

Il a cependant précisé que le fait de reprendre les anciens noms des trois services ne remet pas en question l'unification des forces remontant à 1968. « Le rétablissement des appellations traditionnelles n'a aucune incidence sur l'unification des Forces canadiennes, a-t-il dit. Nous demeurons



Le ministre de la Défense Peter MacKay (au centre) et le Lgén André Deschamps, commandant de l'ARC (à gauche), remettent au Sgt s (retraité) Michael Nash Kelly l'ancien porte-étendard de l'Aviation royale du Canada pendant l'annonce du rétablissement des appellations MRC, AC et ARC. Photo : Cpl Dan Bard

une force unifiée, formée de trois services, dont l'organisation n'est nullement modifiée. »

Les membres des Forces canadiennes, les anciens combattants et nombre de Canadiens ont accueilli favorablement ce changement. Même si certains ont exprimé leurs préoccupations concernant les coûts éventuels et la réapparition de la désignation « royale », d'autres étaient tout simplement enchantés.

« Nous pouvons être fiers », a déclaré le Lieutenant-colonel (retraité) David Bashow, un ancien pilote de chasse et professeur agrégé d'histoire au Collège militaire royal de Kingston, en Ontario. « C'est à la suite de mon cours de pilotage (6907) que l'insigne de pilote de l'ARC, à porter sur l'(ancienne) tenue de vol bleue, a été décerné pour la dernière fois! »

La mise en œuvre de cette mesure ne devrait entraîner que de très faibles coûts et n'avoir aucun effet sur les activités des Forces canadiennes.

« Le rétablissement des désignations historiques des services s'effectuera par étapes et n'aura aucune incidence sur les capacités, la structure des grades ou la structure des insignes, les rapports hiérarchiques, l'organisation ou les opérations », a expliqué le Lgén Deschamps.

« Toutefois, au cours des mois à venir, nous apporterons les changements nécessaires aux documents, aux titres de poste, aux insignes, aux devises et aux drapeaux officiels qui ont été conçus spécifiquement pour le Commandement aérien. »

« Au fil du temps, je vous tiendrai informés de tout nouveau développement », a-t-il conclu. 🇨🇦